

Commune de PLAN DE BAIX (Drôme)

Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL

du 16 mars 2017

Présents : Mme Christine TERRAIL, MM. René DRUGUET, Philippe BOUCHET, Cédric FAURE, Jean-Claude MUGUET, Christophe SARAYOTIS, Vincent FAURE, Jean PUZENAT.

Absents, excusés : M. Florent BEAL, ayant donné pouvoir à M. Jean PUZENAT, M. Xavier DIVANACH, ayant donné pouvoir à M. Vincent FAURE.

Mme Christine TERRAIL est nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Ex-auberge .- Le maire donne la parole à Mme Diane Ballet qui expose son projet de bar à vins associatif. Elle souhaite louer l'ex-auberge de juin à août pour y tester cette formule. Sa demande est rejetée par 5 voix contre, 4 pour et 1 abstention.

Comptes administratifs . Les comptes présentés par le maire se décomposent comme suit :

	Résultat 2015	Affectation	Dépenses	Recettes (hors excédents antérieurs)	Solde	Résultat 2016 (global)
BUDGET GENERAL						
Fonctionnement	84 860,70	-50 000	138 165,69	148 868,81	10 703,12	45563,82
Investissement	620 986,41	50 000	368 644,59	60 440,99	-308 203,60	362782,81
						408 346,63
BUDGET EAU - ASSAINISSEMENT						
Exploitation	46 662,90	-10 000	44 619,37	58 684,32	14 064,95	50 727,85
Investissement	13 043,34	10 000	36 917,64	27 789,00	-9 128,64	13 914,70
						64 642,55

Le maire quitte la salle de réunion. M. Philippe Bouchet, adjoint, prend la présidence. Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

Le maire reprend la présidence. Il est décidé d'affecter les résultats de fonctionnement en investissement à hauteur de 10 000 € dans chaque budget.

Non-valeur .- La liquidation judiciaire ayant été prononcée, les sommes de 406,50 et 4 551,44 €, dues par les anciens gérant de l'auberge, doivent être admises en non-valeur.

Orientations budgétaires 2017 .- Le Conseil étudie les projets de budgets présentés par le maire. Ils incluent les principaux programmes d'investissement en cours : restructuration mairie-école avec aménagements de deux logements à l'étage, aménagement du logement de l'ex-auberge, travaux dans la salle associative, implantation de la micro-crèche, réfection du réseau d'assainissement, station d'épuration du village. Les budgets définitifs seront voté lors de la prochaine réunion.

Travaux mairie-école .- Le Conseil approuve le devis de l'entreprise Liotard se montant à 3 990 € TTC pour la réalisation d'une dalle côté Nord. D'autre part, il est décidé de refaire entièrement le revêtement de la cour.

Micro-crèche .- La C.C.V.D. n'a pas encore confirmé son accord quant au site d'implantation du bâtiment modulaire.

Transmission des actes .- Le Conseil donne son accord pour l'achat d'un logiciel permettant la télétransmission des délibérations et arrêtés dans le cadre de la consultation organisée par la CCVD.

Le maire,

René DRUGUET

